

## Commune d'ARENTHON : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
<b>T</b>	<p><b>La rivière de l'Arve :</b>            Sur le territoire communal, l'Arve occupe une large zone de divagations anciennes dans la plaine alluviale. Le lit a été endigué en partie au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle à l'amont.            De nombreuses extractions (anciennes gravières ou ballastières) ont été réalisées sur les deux rives entre 1970 et 1973, conduisant peu à peu à un rétrécissement du lit mineur entre des digues et son abaissement (jusqu'à 4m par endroits). Les aménagements divers réalisés sur le lit de l'Arve visent à reconstituer un lit majeur et recréer cette zone de divagation naturelle sur les deux rives.</p> <p style="text-align: right;"><i>Informations complémentaires dans le PPRI de l'Arve.            Cf. Photographies Arenthon-ET1 et Arenthon-OT3</i></p>	Fort	Rivière	<b>1</b>
<b>H</b>          <b>T</b>	<p><b>Les Chenevières, en rive gauche de l'Arve (au Nord de la commune)</b>            Les berges de la rivière de l'Arve sont occupées par une forêt alluviale, plus ou moins marécageuse et très diversifiée. Plusieurs types d'habitats sont présents (îlages et bancs d'alluvions, fourrés de saules, bras morts et bras secondaires, affluents, ripisylves, gravières et ballastières, etc.) permettant à de nombreuses espèces protégées et en listes rouges de s'y abriter. La zone est ainsi jugée fortement intéressante au niveau de la flore, de la faune et de l'hydrologie (base de données de la DDAF).            D'un point de vue géologique, le substrat est principalement constitué d'alluvions fluvio-glaciaires provenant des reliques des moraines et donnant de bons sols alluviaux à caractère calcique.            Le secteur présente également un fort intérêt hydrologique car c'est une zone permettant à la rivière de « respirer » ce qui atténue en aval les effets des crues importantes.            Par ailleurs, la zone est inondable en cas de crues centennales.</p> <p style="text-align: right;"><i>Informations complémentaires dans le PPRI de l'Arve.</i></p>	Faible  Fort	Forêt alluviale  Etangs	<b>2</b>

<b>T</b> <b>H</b>	<b>Au Nord-Est des Rochs, entre l'A40 et l'Arve, « les Iles d'Arenthon »</b> Le secteur est inondable pour des crues atteignant des débits de 100 à 200 m <sup>3</sup> /s. Par ailleurs, d'anciennes gravières ont été transformées en étangs et accentuent le caractère humide généralisé de la zone. <i>Cf. Photographies Arenthon-EH1 et EH2</i>	Moyen Faible / Fort	Forêt alluviale Etangs	<b>3</b>
<b>T</b>	<b>Au Nord-Est des Mannets, entre l'A40 et l'Arve</b> Le secteur est inondable pour une crue centennale (débit minimum de 930 m <sup>3</sup> /s).	Faible	Forêt alluviale	<b>4</b>
<b>H</b> <b>I</b>	<b>Les Sablons, entre les Rochs et l'A40</b> D'anciennes gravières ont été transformées en étangs. Elles sont entourées de zones humides (visibles par la présence de plantes hydrophiles). L'existence de ces dernières est également favorisée par la faible profondeur de la nappe phréatique de l'Arve à cet endroit et dont des remontées au niveau du sol sont possibles en cas de fortes crues.	Fort Faible Faible	Etangs Prés	<b>5</b>
<b>I</b>	<b>En rive gauche de l'Arve, entre les Rasses et les Mannets</b> Les zones de même altitude que les rives proches de l'Arve ne peuvent être inondées en cas de fortes crues par débordements directs, le remblai de l'autoroute formant une sorte de barrière. Cependant, elles pourraient être inondées par les remontées d'eau par la nappe ou via les passages de ruisseaux sous l'autoroute. <i>Cf. Photographie Arenthon-OT4</i>	Faible	Prés	<b>6</b>
<b>H</b>	<b>Les Mannets</b> D'anciennes gravières ont été transformées en étangs et sont localement entourées de zones humides, dont une partie a été aménagée lors de la mise en place de la station d'épuration.	Fort Faible	Etangs Forêt alluviale	<b>7</b>
<b>H</b> <b>I</b>	<b>Au Nord-Est de Maclenay</b> L'autoroute est bordée d'une zone humide présentant de nombreuses plantes hydrophiles, dont le développement peut être favorisé par les possibles remontées de la nappe de l'Arve lors de fortes crues.	Faible Faible	Forêt alluviale	<b>8</b>

<b>G</b> <b>I</b>	<b>Au Nord des Chars</b> Le secteur autrefois occupé par des gravières a été remblayé mais il conserve un aspect humide en raison de la possible remontée de la nappe de l'Arve en cas de crues (la zone était inondable avant la construction de l'A40) : les terrains sont donc sensibles aux phénomènes de tassements.	Moyen Faible	Prés, forêt alluviale	<b>9</b>
<b>H</b> <b>I</b>	<b>Au Nord des Chars</b> Une ancienne gravière a été transformée en étang ; elle est entourée d'une zone plus ou moins marécageuse, également inondable par remontées de nappes.	Fort / Faible Faible	Etang Forêt alluviale	<b>10</b>
<b>H</b>	<b>Au Nord-Est du Lotissement d'Andey : « les Iles de la Papeterie »</b> D'anciennes gravières ont été transformées en étangs. Coincées entre le ruisseau de Brachouet et l'A40, elles sont entourées de zones très marécageuses. Secteur très marécageux	Fort Moyen	Etangs Marais, forêt alluviale	<b>11</b>
<b>T</b>	<b>Le Ruisseau de Brachouet, au Nord de la Papeterie</b> Ce ruisseau qui s'apparente à un large fossé a une pente très faible. Ses débordements sont possibles ainsi que des remontées des eaux de l'Arve dans son lit lors de crues importantes de l'Arve.	Fort	Marécages	<b>12</b>
<b>H</b> <b>T</b>	<b>En rive droite de l'Arve, les Iles de Clermont</b> Les anciennes gravières ont été transformées en étangs ; elles sont entourées de zones humides très riches , comme sur la rive gauche au niveau des Chenevières. Cf. Description de la zone 2. Cette zone est également inondable pour des crues centennales.	Fort Faible Faible	Etangs Forêt alluviale	<b>13</b> <b>14</b>

<b>T H</b>	<b>En rive droite de l'Arve, au milieu des Iles de Clermont</b> Le secteur peut être affecté par des débordements lors de crues atteignant des débits de 100 à 200 m³/s. Comme il est compris entre la rivière et d'anciennes gravières, il présente un aspect marécageux par endroits.	Moyen Faible	Forêt alluviale	<b>15</b>
<b>G</b>	<b>Rive droite de l'Arve, au niveau des Iles de Clermont, sous la Balme</b> Les berges très sensibles à l'érosion ont été affectées de glissements de terrain. Des secteurs pourraient être emportés lors de fortes crues. D'autres affaissements de berges très localisés sont visibles le long de l'Arve, comme ceux observés au niveau de l'ancienne passerelle, au Nord de la Papeterie. <i>Cf. Photographie Arenthon-EG1</i>	Fort	Berges	<b>16</b>
<b>T</b>	<b>Entre les Iles de Clermont et les Iles de la Barque</b> Le secteur boisé peut être inondé lors de crues centennales.	Faible	Forêt alluviale	<b>17</b>
<b>H</b>	<b>Les Iles de la Barque</b> Les anciennes gravières ou ballastières ont été transformées en étangs. Ils sont bordés de zones humides présentant quelques végétations hydrophiles (prêles).	Fort Faible	Etangs Forêt alluviale	<b>18</b>
<b>T</b>	<b>Le ruisseau du Sion et ses affluents, les ruisseaux de Berny et de la Madeleine</b> Des débordements s'étaient produits dans les années 1970 entre la RD19 et l'Arve, au niveau du hameau des Rochs mais depuis le recreusement du lit et la réfection du pont, aucun problème n'a été soulevé. Les ruisseaux ont l'apparence de larges fossés. En cas de crue, les eaux de l'Arve pourraient cependant remonter le lit du ruisseau à contre-courant.	Fort	Prés	<b>19</b>
<b>T</b>	<b>Le ruisseau des Corbières (Fessy, les Mannets)</b> En cas de crue, les eaux de l'Arve peuvent remonter le lit du ruisseau à contre-courant.	Fort	Prés	<b>20</b>
<b>T</b>	<b>Le torrent du Foron de la Roche</b> En cas de très fortes crues de l'Arve, ses eaux pourraient remonter le lit du Foron à contre-courant provoquant alors un débordement dans la zone des Chars. Des débordements avaient eu lieu dans les années 1975-1955 mais aucun depuis, après le recreusement du lit et la réfection du pont de la RD19. <i>Cf. Photographies Arenthon-OT1 et OT2</i>	Fort	Forêt	<b>21</b>

<b>H</b>	<b>Au Sud-Ouest de Publet</b> Les prés sont occupés par une petite zone humide en bordure du ruisseau le Berny.	Faible	Prés	<b>22</b>
<b>H</b>	<b>Au Sud de la Papeterie Sud</b> Une zone humide (principalement des phragmites) s'est développée en bordure de la route.	Faible	Prés	<b>23</b>
<b>G</b>	<b>Berges du torrent du Foron, en amont du pont de la RD19</b> Le lit du torrent est encaissé et les berges, hautes jusqu'à 4 mètres, sont localement sapées en pied, ce qui favorise le développement progressif de glissements sur le talus. Le seuil présent au niveau du pont stabilise le lit à l'aval mais les enrochements de berges situés à l'amont semblent menacés.  <i>Cf. Rapport RTM n°2129-GVC-CD du 6/11/2000</i>	Fort	Talus boisés	<b>24</b>